

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00393

Numéro SIREN : 420 034 043

Nom ou dénomination : 63 AUDIT, GESTION, INFORMATIQUE, REVISION

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2023 sous le numéro de dépôt 13641



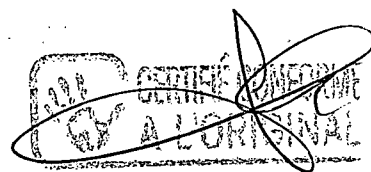
Audit
Gestion
Informatique
Révision

Gilles MAHINC
Associé Gérant
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Véronique GUILHOMOND
Associée Gérante
Expert-Comptable

Nelly MARTINS
Associée Gérante
Expert-Comptable

DÉPÔT N° 13641
DU 15 DEC. 2023



63 AGIR SARL

65 Boulevard Berthelot
63000 CLERMONT-FERRAND
SIRET 42003404300034 - APE 6920Z

COMPTES ANNUELS au 30 juin 2023

Siège social :
65, Boulevard Berthelot
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 31 36 37
Email : 63agir@orange.fr

Sarl au capital de 90 720 € RCS Clermont-Fd 420 034 043 000 34 APE 6920Z - N° de TVA intracommunautaire FR70420034043



SOMMAIRE

ATTESTATION

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF.....	5
BILAN PASSIF.....	6
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1).....	7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2).....	8

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	10
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	11
IMMOBILISATIONS.....	13
AMORTISSEMENTS.....	14
DÉPRÉCIATIONS.....	15
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE.....	16
ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE.....	17
PROVISIONS.....	18
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE.....	19
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE.....	19
CHARGES À PAYER.....	20
PRODUITS À RECEVOIR.....	20
FILIALES ET PARTICIPATIONS	21
ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	22
AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN.....	22
IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL.....	23
ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL.....	23

TABLEAUX DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION.....	25
TABEAU DE FINANCEMENT.....	26

DÉTAIL DES COMPTES

LIASSE

ATTESTATION

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'entreprise 63 AGIR SARL.

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise 63 AGIR SARL, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1 juillet 2022 au 30 juin 2023 et présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan :	1 435 330 EUR
Chiffre d'affaires ht :	929 265 EUR
Résultat de l'exercice :	137 616 EUR

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CLERMONT-FERRAND

Le 12 décembre 2023

Gilles MAHINC,
Expert-comptable



COMPTES ANNUELS

1 juillet 2022 au 30 juin 2023

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 30/06/2023			Exercice clos le 30/06/22
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 30/06/23	
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...				
Fonds commercial	38 112		38 112	38 112
Autres immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	60 273	29 358	30 915	35 884
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Autres participations	962 100		962 100	962 100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	5 000		5 000	5 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 065 485	29 358	1 036 127	1 041 097
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	384 469	6 194	378 275	331 105
Autres créances	2 793		2 793	3 553
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	8 706		8 706	79 406
Charges constatées d'avance	9 429		9 429	8 939
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	405 397	6 194	399 203	423 003
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ÉCARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	1 470 882	35 552	1 435 330	1 464 100

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 30/06/23	Exercice clos le 30/06/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 720	90 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	118 729	118 729
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	9 072	9 072
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	430 172	427 884
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	137 616	102 647
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	786 309	749 052
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	181 515	187 121
Emprunts et dettes financières diverses	121 199	133 702
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 389	86 282
Dettes fiscales et sociales	243 088	250 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		219
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	76 830	57 170
TOTAL DETTES (III)	649 022	715 048
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	1 435 330	1 464 100

ANNEXE

1 juillet 2022 au 30 juin 2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30 juin 2023 ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 homologué par arrêté ministériel du 4 décembre 2015.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciel	1 à 3 ans
Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	5 à 8 ans
Matériel de transports	3 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 5 ans
Matériel informatique	1 à 3 ans

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Titres de participations

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 112					38 112	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	38 112					38 112	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc- des construction							
Installations techniques, matériel et outillage ind							
Installations générales, agencements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 370		4 466		4 563	60 273	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	60 370		4 466		4 563	60 273	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	962 100					962 100	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	5 000					5 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	967 100					967 100	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	1 065 582		4 466		4 563	1 065 485	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 485	9 435	4 563	29 358
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	24 485	9 435	4 563	29 358
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	24 485	9 435	4 563	29 358

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients	15 073	1 500	10 379	6 194
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL	15 073	1 500	10 379	6 194

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 000		5 000
Clients douteux ou litigieux	2 633	(0)	2 633
Autres créances clients	381 837	381 837	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 892	1 892	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	667	667	
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	234	234	
Charges constatées d'avance	9 429	9 429	
TOTAL DES CRÉANCES	401 691	394 058	7 633

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	181 515	47 784	133 731	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 389	26 389		
Personnel et comptes rattachés	38 657	38 657		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 454	85 454		
Impôts sur les bénéfices	12 861	12 861		
Taxe sur la valeur ajoutée	101 551	101 551		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 565	4 565		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	121 199	121 199		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	76 830	76 830		
TOTAL DETTES	649 022	515 291	133 731	

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	9 429
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	9 429

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	76 830
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	76 830

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 733
Dettes fiscales et sociales	90 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	100 819

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	87 180
Autres créances	667
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	87 847

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
SARL GESTION INFORMATIQUE ET AUDIT	30 490	390 075	100%	534 100	534 100		128 867	19 351	25 000
SARL CABINET LAURENT PEYNET	8 000	160 292	100%	428 000	428 000		361 591	17 056	
TOTAL				962 100	-962 100	-	490 458	36 407	25 000

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	Charges financières	Produits financiers
TOTAL		25 000
Dont entreprises liées		25 000

ENTREPRISES LIEES

	Créances	Dettes
C/C SARL GESTION INFORMATIQUE ET AUDIT		27 789
C/C SARL CABINET LAURENT PEYNET		64 546
TOTAL		92 335

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail Retraites et indemnités assimilées Créances de l'actif immobilisé Suretés reçues Suretés données Effets de commerce escomptés non échus cessions de créances Daily, affacturage	

AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée Fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		De l'exercice	Cumulées	
Terrains				
Constructions				
Inst. tech., Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL GÉNÉRAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

	Redevances payées à l'ouverture de l'exercice		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., Matériel et outillage						
Matériels de transports						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
TOTAL GÉNÉRAL						

63 AGIR
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 90 720 €
Siège social : 65 Boulevard Berthelot
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS Clermont-Fd n° 420 034 043

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale des associés approuve les propositions de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 137 615,56 €, affecte les résultats de la façon suivante :

- Au titre de « autres réserves »	37 256,56 €
- Au titre de « dividendes à payer »	100 359,00 €

soit la totalité du bénéfice de l'exercice : 137 615,56 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 17,70 € par part. La mise en paiement des dividendes s'effectuera à compter de ce jour et avant le 1er décembre 2023.

L'assemblée générale reconnaît en outre, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende Unitaire	Eligible abattement 40 %
2019/2020	15,90	15,90
2020/2021	17,70	17,70
2021/2022	17,70	17,70

- Imposition Personnes physiques uniquement

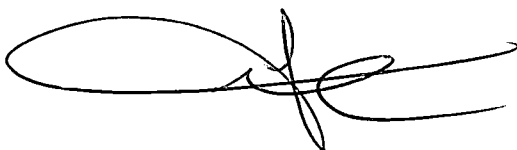
Il est précisé que les prélèvements sociaux (CSG, CRDS, prélèvement social et contribution additionnelle) sur les dividendes assimilés sont effectués à la source.

En conséquence, la société précomptera ces prélèvements au taux de 17,20 % concernant les dividendes versés aux personnes physiques pour la quote part soumise.

En outre, il est précisé qu'un prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % est également effectué à la source, sauf pour les personnes qui remplissent les conditions d'exemption (revenu fiscal de référence N-2 inférieur à 50 000 € pour un célibataire et à 75 000 € pour un contribuable soumis à une commune).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Gilles MAHINC



La société LVG
représentée par Véronique GUILHOMOND



La société NJEL
représentée par Nelly MARTINS

